

Motion AG ENSL 23/05/2024

Nous, communauté universitaire de l'ENS de Lyon rassemblée en assemblée générale le 23 mai 2024, affirmons notre horreur face au risque génocidaire à l'encontre des Gazaouis et tenons à exprimer notre soutien au peuple palestinien.

L'annonce par Israël d'une invasion de Rafah ce 6 mai, quelques heures seulement après que le Hamas avait accepté un accord de cessez-le-feu incluant un retrait israélien du territoire et la libération de tous les otages, marque une nouvelle escalade dans l'horreur à laquelle nous assistons depuis maintenant plus de 7 mois. En effet, le bilan humain de cette explosion de violence dépasse l'entendement : 767 civils tués en Israël le 7 octobre¹, 39 675² (dont plus de 14 000 enfants !) à Gaza depuis le 8 octobre, 479³ en Cisjordanie, 100⁴ au Liban.

Les destructions matérielles infligées par Israël à Gaza dépassent elles aussi l'entendement : on compte aujourd'hui plus de 400 000 maisons partiellement ou intégralement détruites, 459 écoles, 332 établissements de santé et 203 sites historiques endommagés ou intégralement détruits⁵.

Depuis des mois, l'ONU alerte que les déplacements forcés (2 millions de Gazaouis), les offensives terrestres et les destructions massives d'infrastructures humanitaires créent les conditions d'une des pires catastrophes humanitaires depuis la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, Rafah est la zone la plus densément peuplée du monde, hébergeant des centaines de milliers de réfugié.es sans infrastructures pour supporter les besoins sanitaires essentiels en temps de guerre. Les Palestinien.nes de Gaza n'ont nulle part où aller, coincé.es entre des opérations militaires effroyables et une frontière militarisée dans un camp de réfugié.es lui-même bombardé.

¹ Selon le Bitouah Léoumi, 767 civils, dont 76 non Israéliens, ont été tués le 7 octobre. Voir <https://www.lorientlejour.com/article/1366654/lattaque-du-7-octobre-a-fait-1163-morts-selon-un-nouveau-bilan.htm> et <https://fr.timesofisrael.com/massacres-du-7-octobre-par-le-hamas-et-des-civils-en-israel-un-bilan-quasi-definitif/>.

² Chiffres de l'ONG Euro-med Human Rights Monitor au 13 mai. Au sujet des enfants, voir : <https://www.unicef.fr/article/israel-palestine-les-enfants-paient-le-prix-de-la-guerre/>.

³ Voir <https://www.latimes.com/world-nation/story/2024-04-13/west-bank-sees-some-of-its-worst-violence-since-gaza-war-began-as-israeli-teens-body-is-found>.

⁴ Voir <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20240430-affrontements-isra%C3%ABl-hezbollah-des-centres-de-recherche-libanais-%C3%A9tablissent-un-bilan>.

⁵ Chiffres de l'ONG *Euro-med Human Rights Monitor* au 13 mai.

L'ampleur de ces destructions et massacres a conduit Francesca Albanese à conclure dans son rapport « *Anatomy of a Genocide* » que « les actions d'Israël ont été motivées par une logique génocidaire faisant partie intégrante de son projet de colonisation en Palestine »⁶. En effet, ce génocide en cours⁷ intervient dans le cadre d'un processus historique de colonialisme de peuplement et d'apartheid⁸, soutenu par les puissances européennes et occidentales, dans la continuité de la Nakba de 1948 (nettoyage ethnique de masse ayant entraîné le déplacement forcé de plus de 750 000 Palestiniens).

Alors que la Cour internationale de justice, dans ses ordonnances de janvier et mars 2024, conclut sur un risque plausible de génocide perpétré par Israël à l'encontre des Gazaouiens ; après la demande, le 20 mai, du procureur général de la Cour pénale internationale d'émettre des mandats d'arrêts contre trois responsables du Hamas ainsi que contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité ; nous, membres de la communauté de l'ENS de Lyon, réunie en Assemblée Générale ce jeudi 23 mai 2024, appelons les autorités françaises et européennes à prendre, conformément à leurs obligations en tant que signataires de la Convention de 1948 sur la prévention et la répression du crime de génocide, toutes les mesures et sanctions nécessaires pour imposer un cessez-le-feu permanent, obtenir la libération des 128 otages israéliens⁹ et des 9500 prisonniers politiques palestiniens¹⁰ et le démantèlement des structures coloniales.

En tant que membres de la communauté éducative, nous tenons tout particulièrement à dénoncer l'anéantissement de l'enseignement supérieur et de la recherche à Gaza et l'éduicide en cours¹¹. Toutes les universités ont été partiellement ou intégralement détruites, privant d'éducation

⁶ Francesca Albanese, « *Anatomy of a genocide* », consultable : <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/hrbodies/hrcouncil/sessions-regular/session55/advance-versions/a-hrc-55-73-auv.pdf>.

⁷ Résolution de la Fédération Internationale des Droits Humains en novembre 2023, consultable : <https://www.fidh.org/IMG/pdf/resolutiongenocidefr-2023-12-11-5.pdf>.

⁸ Au sujet de l'apartheid, voir le rapport Amnesty 2022 : « *Israel's apartheid against Palestinians: Cruel system of domination and crime against humanity* » : <https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2022/02/israels-system-of-apartheid/>.

⁹ Voir https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/israel-palestine/guerre-entre-le-hamas-et-israel-ce-que-l-on-sait-des-otages-detenus-dans-la-bande-de-gaza_6530471.html.

¹⁰ Depuis 1967, plus de 800 000 Palestiniens ont été détenus par Israël. Voir les travaux de l'ONG palestinienne Addameer (<https://www.addameer.org/>). Voir également le rapport de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, consultable : https://plateforme-palestine.org/IMG/pdf/enfermes_au_mepris_du_droit.pdf.

¹¹ Voir notamment : <https://pomeps.org/the-hidden-war-on-higher-education-unmasking-the-eduicide-in-gaza> et

environ 90 000 étudiant-es. Nous condamnons l'assassinat et l'arrestation des personnels d'enseignement, d'administration et de recherche ainsi que la destruction des équipements académiques, des facultés de médecine, des bibliothèques, des musées, monuments historiques et autres lieux culturels.

L'invisibilisation médiatique du génocide et la censure politique des voix qui le dénoncent sont inacceptables : un usage abusif et sans fondements des notions de « trouble à l'ordre public » et d' « apologie du terrorisme », et un amalgame entre antisémitisme et antisémisme ont conduit à des convocations policières de nombreuses personnalités politiques et syndicales (Anasse Kazib, Mathilde Panot, Rima Hassan, le responsable CGT-Nord Jean-Paul Delescaut...) dans un tournant autoritaire des plus inquiétants. La répression par le gouvernement du mouvement de solidarité avec le peuple palestinien est d'ailleurs particulièrement visible à l'université, avec des sanctions disciplinaires infligés aux chercheur.euses et des violences policières perpétrées contre les étudiant.es mobilisé.es (plus de 80 gardes-à-vue suite à l'occupation de Sorbonne université, dont de nombreux témoignages d'abus de pouvoir et d'un usage excessif de la force). Les établissements universitaires ont subi des pressions médiatiques et gouvernementales scandaleuses, notamment de la part de Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche¹².

Nous estimons également que le monde universitaire ne peut rester sans agir et doit prendre ses responsabilités face à ces massacres. En conséquence, nous appelons au boycott des institutions universitaires d'Israël tel que défini par la PACBI (*Palestinian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israel*), et à rompre, à l'instar de nombreuses universités européennes ces derniers mois¹³, toutes relations avec les universités israéliennes et à renoncer à toute participation à des événements scientifiques ou programmes de recherche impliquant l'État d'Israël, à l'image

<https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/04/un-experts-deeply-concerned-over-scholasticide-gaza>.

¹² Voir notamment : https://www.bfmtv.com/societe/education/mobilisations-pour-gaza-sylvie-retailleau-demande-aux-universites-de-veiller-au-maintien-de-l-ordre_AV-202405020484.html.

¹³ A l'instar des universités norvégiennes d'Oslo Met, de Bergen et du Sud-Est de la Norvège en février 2024, l'université d'Anvers ou l'université de Milan qui ont suspendu des partenariats avec des universités israéliennes. D'autres universités, comme l'université de Turin ou l'université de Bari se sont officiellement engagées à ne pas participer aux programmes de recherche du ministère des Affaires étrangères italien en collaboration avec Israël. Voir notamment : <https://bricup.org.uk/article/four-norwegian-universities-cut-ties-with-complicit-israeli-universities/>, <https://www.uantwerpen.be/en/research-groups/law-and-development/news-and-events/bar-ilan/>, https://www.lastampa.it/torino/2024/03/19/news/guerra_israele_protesta_studenti_universita-14157931/, et https://bari.repubblica.it/cronaca/2024/04/10/news/stop_alla_ricerca_con_israele_luniversita_di_bari_non_partecipa_al_bando_contestato_dagli_studenti-422454657/.

de ce qui a pu être fait avec la Russie suite à l'invasion de l'Ukraine à partir de février 2022, par le CNRS¹⁴ et par de nombreuses universités françaises.

La collaboration étroite et systémique de l'ensemble des universités israéliennes avec l'appareil militaire et leur rôle actif dans l'occupation ont été bien établies par des travaux scientifiques¹⁵. Leur participation à la colonisation est des plus évidentes : pour ne citer que quelques exemples, l'université d'Ariel est construite dans une colonie israélienne illégale en Cisjordanie, et des bâtiments de l'université hébraïque sont à Jérusalem-Est, en violation du droit international. Leur non-respect des libertés académiques des chercheurs, sur tout ce qui concerne une approche critique de l'idéologie sioniste ou des crimes de guerre perpétrés par Israël, est dénoncé depuis des années¹⁶. Les cas très graves de violations des libertés académiques n'ont fait que se multiplier depuis le 7 octobre, telle la suspension par l'université hébraïque de la chercheuse palestinienne citoyenne d'Israël Nadera Shalhoub-Kevorkian suite à la signature d'une pétition dénonçant le génocide, ce qui a d'ailleurs scandalisé de nombreux chercheurs à l'international à l'instar de Judith Butler¹⁷. Le professeur Yuri Pines a démissionné de la même université en protestation contre la suspension de sa collègue¹⁸.

C'est donc justement au nom d'une défense des libertés académiques, que des chercheur.euses israélien.nes critiques tel Ilan Pappé ou Maya Wind appellent au boycott universitaire, afin d'obliger ces universités à se réformer et à devenir un réel espace de liberté.

Nous rappelons que contrairement au boycott universitaire tel que pratiqué par l'Afrique du Sud, le boycott préconisé par les Palestiniens selon la *PACBI* s'applique aux institutions et non aux individus et considère qu'un boycott des individus eux-mêmes, uniquement basé sur leur nationalité israélienne, serait une forme de discrimination incompatible avec les valeurs d'égalité

¹⁴ Voir sur le site du CNRS : <https://www.cnrs.fr/fr/presse/le-cnrs-suspend-toutes-nouvelles-formes-de-collaborations-scientifiques-avec-la-russie>.

¹⁵ Sur l'implication des universités israéliennes, voir par exemple Maya Wind, *Towers of Ivory and Steel: how Israeli universities deny Palestinian freedom*, Verso Book, 2024.

¹⁶ Voir notamment le livre de l'historien israélien Ilan Pappé *Out of the frame: the struggle for academic freedom in Israel* (Pluto Press, 2010), qui a été victime de nombreuses pressions et harcèlement à cause de son ouvrage *Le nettoyage ethnique de la Palestine* ([Fayard] La Fabrique, 2024). Suite à quoi il a quitté Israël pour enseigner au Royaume-Uni (Exeter).

¹⁷ Judith Butler, "In Defense to speak out against genocide", Mondoweiss, 1er novembre 2023, consultable: <https://mondoweiss.net/2023/11/in-defense-of-the-freedom-to-speak-out-against-genocide/>.

¹⁸ Voir notamment : <https://www.middleeasteye.net/news/war-gaza-professor-yuri-pines-resigns-hebrew-university-following-suspension-palestinian>.

et de respect des droits humains qu'il défend.

Les chercheur.euses israélien.nes doivent donc pouvoir participer à titre individuel à des événements scientifiques que l'on organise tant que ces événements n'impliquent pas leurs universités de manière officielle (tel un financement de l'organisation de l'événement par l'université ou l'apparition du logo de cette dernière sur le programme) et ce, afin de préserver les échanges et les collaborations scientifiques avec les chercheur.euses israélien.nes engagé.es dans la voie de la paix et de la justice, tout en refusant la normalisation des relations avec les universités violant le droit international.

Nous considérons qu'un tel boycott des institutions complices de ce génocide relève de l'éthique scientifique la plus élémentaire.

Selon cette même logique, nous appelons aussi à la fin des collaborations avec les entreprises complices de ce génocide et plus généralement des violations du droit international que commet Israël depuis des années. Ces engagements doivent demeurer jusqu'à ce que l'État d'Israël se conforme à ses obligations en matière de droit international et de respect des droits humains.

Enfin, nous appelons à un soutien par nos universités à la reconstruction du tissu universitaire à Gaza, à l'élaboration de programmes d'accueil d'enseignant.es, chercheur.euses et étudiant.es palestinien.nes et à une multiplication des partenariats scientifiques avec les universités palestiniennes en Cisjordanie.